

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le huit avril à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de MERLEVEZ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Jean-Michel CORLAY, le Maire.

Date de convocation : 3 avril 2019

PRÉSENTS : CORLAY Jean-Michel, PARÉ Martine, LE GOFF Claude, LE BRAS Christine, CORLAY Isabelle, LE LEUCH Jean-Luc, TIBULLE Lionel, LE HUEC Marie-Aimée, LE BLIMEAU Didier, LE BOSSER Bruno, JAFFRE Claude, LE MOING Sandrine, LE SERREC Philippe, GAUTIER Yves, KERZERHO Sylviane, LE CORRE Renaud, LE FUR Sandrine, GIQUELLO Sébastien, JEGOUX Joël, CONGUISTI Yvan et DENONFOUX Karine.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Amélie FOUILLE a donné pouvoir à Sandrine LE FUR
Sandrine ALLAIN a donné pouvoir à Sandrine LE MOING

Sandrine LE FUR a été élue **secrétaire de séance**

D08AVRIL2019-4-2

Objet : Tarifs communaux 2019 – Assainissement

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MERLEVEZ :

Mme Corlay présente les tarifs communaux 2019 – Assainissement étudiés en commission « finances » le 30 mars dernier

ASSAINISSEMENT	Redevance	Part variable	2,2 €/m3
		Part pollution de l'eau et modernisation des	0,15 €/m3
	Raccordement de bâtiment		2 300,00 €

Après délibération, le conseil municipal, **à l'unanimité**, vote les tarifs présentés ci-dessus.

La délibération est adoptée à l'unanimité : 23 voix pour

Fait et délibéré à Merlevenez, le jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Jean-Michel CORLAY
Maire de Merlevenez